

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUIN 2017

L'An deux mil dix Sept, le 06 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 01 juin 2017)

PRESENTS (es) : Mesdames MOINDJIE, DESSOY, DEVILLE, TILLY, CAILLAT
Messieurs ARZILLIER, LECLERC, BINET, GOURDIER, PIGER, GILLET, BAUDOU,
FERY

ABSENTS (es) : M. LE BOT, M. SEVERIN (Pouvoir à Mme DESSOY)

Madame Anne-Marie CAILLAT a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 24 avril est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 20/2017 : Virements de crédits - Décision modificative N° 1/2017

Intervention de Madame Françoise FERAT, sénatrice, sur les maisons de santé

Madame la sénatrice prend la parole sur un éventuel projet de construction d'une maison médicalisée dans la Commune car elle est à l'origine du projet réalisé dans son secteur. Elle fait part aux conseillers de son expérience et des différentes démarches à effectuer. La première démarche est de contacter l'ARS (Agence Régionale de la Santé) afin de diligenter une étude pour évaluer les besoins et la patientèle. Un rendez-vous sera demandé à l'ARS à la rentrée de septembre.

Création d'une commission communale sociale

Le Conseil Municipal décide de la création d'une commission communale sociale qui sera pilotée par Anne-Marie CAILLAT et composée de Jeanine DEVILLE, Valérie MOINDJIE, Bertrand GOURDIER et Anny DESSOY. La commission envisage de mettre en place un dispositif d'accueil afin de proposer aux habitants un service d'écoute, de renseignements, et de conseils.

Communauté Urbaine

Madame le Maire fait un compte-rendu, aux conseillers, de la conférence territoriale du mercredi 10 mai 2017, et des différents sujets abordés :

- la voirie avec l'état des travaux de fonctionnement en cours, la mise à disposition du personnel communal et les travaux d'investissement à programmer ;
- le scolaire avec le point sur les inscriptions et les dérogations scolaires, le rôle des référents et les projets éventuels de travaux à programmer.

Questions diverses

- Enedis annonce que les compteurs Linky seront installés gratuitement dans la Commune en janvier 2018 et remplaceront tous les compteurs actuels.
- Madame le Maire informe les conseillers que la commune est arrivée 4^{ème} à la marche des Elus organisée le jeudi 25 mai.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL, le vendredi 30 juin 2017

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 24 juin 2017 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 06 juin 2017

LE MAIRE

